



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73541** VALABLE JUSQU'AU **11/05/2025**

ÉDITÉ LE 28/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/09/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT DENIS 2004B00767

Siret : 478 694 078 00021

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 0009950

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C88765Q1244000 / 001 527863/32

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C88765Q1244000 / 001 527863/32

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/11/2023

Raison sociale : CANCE REUNION

AVENUE THEODORE DROUHET
ZAC 2000
97420 LE PORT

Téléphone : 02 62 35 86 86

Fax : 02 62 34 31 23

Portable :

Responsabilité légale :

DELEANT MATHIEU GÉRANT / DELEANT MATHIEU GÉRANT

Site Internet : www.cance.fr

E-mail : doria.nassibou@cance.com

Effectif moyen : 35 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 12 639 706 Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	12/05/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	6	12/05/2023
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	11	12/05/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.